



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**
Fédération Syndicale Unitaire

www.snetap.fsu.fr

REGION LANGUEDOC ROUSSILLON

CTREA Languedoc Roussillon du 23 septembre 2014

MOTION Financement des emplois d'Assistants d'Education

Le SNETAP FSU dénonce le mode de financement des emplois d'Assistants d'Education au Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

En effet depuis la création de ces emplois en 2003, se substituant à la suppression des postes de Maitres d'internat ou de Surveillants d'externat (MI/SE), l'enveloppe budgétaire au MAAF pour financer ces emplois stagne contrairement au financement de ces mêmes emplois au Ministère de l'Education Nationale.

Pour le SNETAP FSU, il est urgent et nécessaire de remédier à cette iniquité de traitement au regard d'un des fondements de notre Etat de Droit.

Pour le SNETAP FSU, il est inacceptable de diminuer la dotation en Assistants d'Education ou de transférer des charges financières vers les EPLEFPA.

Le financement de ces emplois doit être identique quel que soit le Ministère et doit être rectifié pour le MAAF dans la loi de Finances 2015.